

Informations du Centre Hospitalier Jacques Cœur sur la gestion de l'épidémie de Covid-19

Les capacités hospitalières

A ce jour, voici les capacités d'hospitalisation dédiées au Covid-19 activées à ce jour :

- 26 lits en maladies infectieuses,
- 30 lits en Unité Post-Urgences (UPU)-Pneumologie,
- 12 lits en Cardiologie 2,
- 22 lits de réanimation,
- 6 places de pré-tri Covid-19 en Hôpital de Jour Chirurgical (après régulation du SAMU),
- 5 lits en pédiatrie,
- 4 postes de dialyse,
- le service d'Hospitalisation à Domicile (HAD)

Le parcours de soins à l'hôpital

Lorsque le SAMU-Centre 15 reçoit un appel d'un patient dans le cadre du Covid-19, en fonction des symptômes décrits, il peut être décidé :

- D'effectuer une évaluation clinique en Hôpital de Jour Chirurgical

En fonction du résultat de cette évaluation, il peut être décidé une hospitalisation ou un suivi à domicile.

- D'hospitaliser le patient si nécessaire dans un des services dédiés au Covid-19

L'hospitalisation en réanimation intervient notamment en cas d'apparition d'un syndrome de détresse respiratoire aiguë (incapacité des poumons à fournir suffisamment d'oxygène aux organes vitaux du corps).

Si l'état du patient se stabilise, un retour à domicile peut être envisagé (avec suivi médical) sous certaines conditions :

- Accès aux besoins de base assuré,
- Accès à des moyens de communication,
- Absence de personne fragile à domicile.

Si ces conditions ne sont pas remplies, mais que le patient s'est stabilisé et n'est plus en phase aiguë, celui-ci est transféré vers une structure d'hospitalisation avec une unité post-Covid (22 lits au Centre Hospitalier de Vierzon, 21 lits au Centre Hospitalier de Saint-Amand-Montrond et 14 lits à la clinique Guillaume de Varye).

Une astreinte téléphonique pour les soins palliatifs

Depuis le 8 avril, l'Equipe d'Appui Départementale de Soins Palliatifs a mis en place un dispositif d'appui en matière de prise en charge palliative. Cette astreinte téléphonique a pour mission de participer à la délibération et la décision de prise en charge des situations complexes de soins palliatifs (participation à la décision collégiale), d'émettre des avis et soutenir des prises en charge complexes soins palliatifs en tenant compte des principes éthiques.

Ce dispositif est disponible pour les médecins du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) du Cher et les médecins des EHPAD du département.

Le Lions Club Bourges Doyen offre 6 tablettes pour l'hôpital !

Ces tablettes ont été réparties entre le Centre Hospitalier Jacques Coeur et l'EHPAD de Taillegrain. Dans une période où les visites sont interdites pour limiter la propagation du virus, ce don du Lions Club Bourges Doyen permettra aux patients et résidents de maintenir le lien et de faciliter les échanges avec leurs proches.

Ces tablettes seront gérées par les psychologues de l'établissement. Sur demande des patients et résidents qui le souhaiteront, les psychologues organiseront les échanges avec les proches. Le Centre Hospitalier Jacques Coeur tient à remercier le Lions Club Bourges Doyen pour ce don, et leur solidarité depuis de nombreuses années (achat de la cuisine mobile à l'EHPAD de Taillegrain, achat d'un véhicule pour l'Accueil de Jour et les personnes suivies).



Une partie de l'équipe des psychologues avec les tablettes offertes par le Lions Club Bourges Doyen.